

Non seulement les restrictions de salaire dans les secteurs publics aux échelons fédéral et provincial inciteront-elles le secteur privé à prendre des mesures volontaires, et c'est le secteur privé lui-même qui a préconisé des mesures volontaires par opposition à des contrôles obligatoires, mais cela procurera aussi plus d'argent pour stimuler l'investissement dans le secteur privé de façon à augmenter la productivité. Cependant, cet argent ne suffira pas pour permettre au gouvernement fédéral de fournir les encouragements voulus à l'investissement et de redonner rapidement confiance au secteur des affaires.

Non seulement le gouvernement limiterait-il les hausses salariales à 6 p. 100 cette année et à 5 p. 100 l'année prochaine pour un demi-milliard de fonctionnaires fédéraux et d'employés de sociétés de la Couronne, mais il fixera les mêmes limites à l'indexation de programmes sociaux importants, tout en exemptant les prestataires les plus nécessiteux. Le gouvernement prendra aussi des mesures pour limiter l'indexation de l'impôt sur le revenu en fonction des mêmes critères de 6 p. 100 et de 5 p. 100. En outre, les augmentations de prix qui relèvent des organismes de réglementation du gouvernement fédéral seront aussi limitées dans les mêmes proportions. Cet ensemble de mesures nous aidera à atteindre un nouvel objectif national qui consistera à réduire sensiblement l'inflation et à relancer notre croissance économique.

Ce programme fixe comme objectif commun aux provinces et au secteur privé des augmentations d'au plus 6 p. 100 cette année et 5 p. 100 l'année prochaine dans les secteurs qui relèvent d'eux. Pour être efficace, ce programme doit être vraiment national. Comme le ministre des Finances l'a signalé, le gouvernement fédéral a montré comment nous pouvions passer d'une situation de récession à 12 p. 100 à une situation de reprise à 6 p. 100.

Ce programme à lui seul aidera à faire comprendre à nos hommes d'affaires que le gouvernement fédéral a l'intention de restreindre son déficit et de l'utiliser de plus en plus de façon positive et constructive. Les investisseurs reprendront confiance. Le gouvernement affectera ses recettes de façon à promouvoir les investissements productifs pour inspirer encore plus confiance aux investisseurs et produire des recettes fiscales plus importantes tout en créant les emplois dont nous avons tant besoin. Après tout, le secteur privé est le principal moteur de l'économie, le principal employeur des Canadiens en même temps que le générateur de prospérité.

C'est pour cette raison que la réduction des dépenses publiques est utilisée de deux façons, directe et indirecte, pour réduire le déficit et pour promouvoir les investissements plus productifs.

Certaines mesures directes sont immédiates. D'autres demandent une décision définitive à l'automne, mais seront rétroactives à la date du budget. Quand je parle de mesures immédiates, je pense par exemple à celles qui concernent le logement. Le gouvernement propose une subvention non imposable de \$3,000 à tous les acheteurs d'une maison neuve mise en chantier avant le 31 décembre et aux premiers acheteurs d'un logement existant avant cette date. Certains députés d'opposition ont soutenu que cette subvention ne ferait rien pour favoriser le bâtiment en particulier, ni le climat des investissements en général. Mais il s'agit en fait d'une mesure sans

précédent pour aider à la fois les acheteurs de maisons individuelles et le secteur du bâtiment.

Par exemple, beaucoup d'Ontariens peuvent maintenant cumuler la subvention fédérale de \$3,000 et le prêt de \$5,000 sans intérêt fourni par l'Ontario. En conséquence, le vice-président de l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain a déclaré:

Il s'agit d'une excellente expérience, spécialement avec le programme ontarien—personne ne peut refuser une subvention cumulée de \$8,000—c'est un bon stimulant à court terme, et nous nous occuperons nous-mêmes du long terme.

Le vice-président de l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain a récemment affirmé que ces incitations feraient construire environ 30,000 maisons neuves de plus cette année. Donc elles prouvent l'importance de la collaboration économique fédérale-provinciale, et elles font voir également les avantages que la construction de maisons va apporter à l'économie canadienne tout entière.

On prévoit que près de 100,000 acheteurs de nouvelles maisons profiteront de ce programme et obtiendront des subventions provinciales. En outre, le programme de subventions fédérales est censé créer 50,000 nouveaux emplois dans le bâtiment seulement. Incontestablement, ce nouveau stimulant offert par le gouvernement sera salutaire à l'industrie de la construction durement touchée et à l'économie en général.

Quant aux mesures immédiates, je songe également à certaines initiatives, notamment aux subventions accordées aux petites entreprises qui font de nouveaux investissements, dont il est question dans le budget, au report de la taxe sur les dividendes de la petite entreprise et de l'impôt prélevé sur le revenu découlant des intérêts. Pour que les Canadiens puissent profiter pleinement des investissements étrangers, les méthodes de l'Agence d'examen de l'investissement étranger seront simplifiées afin d'éviter les retards et les tracasseries administratives qui ont entravé les efforts. En haussant le niveau des fusions et des achats que pourront faire les investisseurs étrangers, par exemple, nous serons en mesure d'accroître notre productivité économique.

Toutes ces mesures, ainsi que d'autres, directes ou immédiates, contenues dans le budget, sont en quelque sorte des mesures de transition devant déboucher prochainement sur d'autres plus importantes. La méthode, plus indirecte et plus fondamentale, préconisée dans le budget pour stimuler l'investissement, part du principe qu'en ce moment, l'épargne au Canada se trouve à un niveau passablement plus élevé que chez certains de nos principaux concurrents. Cependant, nos marchés de capitaux ne peuvent pas faire d'investissements productifs avec ces sommes considérables quand l'inflation entraîne d'aussi fortes distortions des gains réels. L'achat d'actions qui doivent donner aux compagnies les sommes dont elles ont besoin pour renouveler ou agrandir leur entreprise n'a aucun attrait lorsque le revenu à cause de l'inflation tiré du capital investi ne peut être calculé exactement. Comme on pourra le lire dans le document important présenté lundi soir, qui s'appelle «L'inflation et l'imposition du revenu personnel de placements»:

Les hausses de taux d'intérêt dues à l'inflation peuvent occasionner des problèmes de trésorerie aux emprunteurs et nuire au bon fonctionnement des marchés de capitaux. Ces problèmes sont devenus particulièrement sérieux pour les acheteurs de résidence et de nombreuses entreprises, ce qui contribue à la gravité de la récession en cours dans plusieurs secteurs. Simultanément, le régime fiscal des revenus de placements fait que de nombreux investisseurs